

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 72 (1921)
Heft: 4

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dès sa jeunesse, M. Liechti s'est intéressé à la chose publique. Dans la politique fribourgeoise, il était devenu le chef de l'opposition libérale. Si grande était l'estime de ses adversaires politiques qu'il fut appelé, quoique de religion protestante, à la présidence du Grand-Conseil de ce canton où les catholiques forment les $\frac{9}{10}$ environ de la population. A lui seul ce fait est hautement éloquent. M. Liechti a fait partie du Conseil national pendant quelques années.

Homme profondément religieux, le défunt a occupé une grande place dans les conseils ecclésiastiques de l'église protestante de Fribourg; il en a présidé jusqu'à sa mort le synode cantonal.

Monsieur H. Liechti a été un des meilleurs serviteurs de son pays. Sylviculteur hors de pair, homme politique d'une haute intégrité, patriote dévoué et éclairé, il laisse une trace profonde dans tous les domaines où s'est exercée son activité inlassable. Il a hautement honoré son canton et son pays. Son souvenir restera longtemps lumineux et sa vie aura été un bienfaisant exemple.

En face de ce départ, qui est un deuil pour tous les sylviculteurs suisses, nous adressons à la veuve et à la fille du cher disparu l'expression profondément respectueuse de notre vive sympathie.

H. Badoux.

COMMUNICATIONS.

Réunion d'hiver de la Société vaudoise des forestiers.

(19 février 1921.)

La carte de convocation à la réunion d'hiver de la Société vaudoise des forestiers annonçait à l'ordre du jour, comme objet essentiel, la discussion des conclusions du rapport de M. *Fr. Aubert* sur le marché des bois. Les représentants de l'industrie et du commerce du bois avaient été invités, ainsi que ceux des communes forestières vaudoises. Le sujet à traiter était actuel et important. Aussi l'affluence fut-elle grande. Plus de 170 personnes se pressaient sur les bancs d'un auditoire du palais de Rumine quand M. le président *de Luze* ouvrit la séance.

Mais avant de relater succinctement les principaux faits de celle-ci, il convient de récapituler le rapport annuel du Comité sur l'exercice 1920, qui fut distribué au début de l'assemblée. L'effectif qui était de 386 sociétaires à fin 1919 est passé, à fin 1920, à 406. Mieux que de longues phrases, l'augmentation du nombre des sociétaires montre que la „Vaudoise“ continue à se développer de la façon la plus réjouissante. Dix-sept nouveaux membres sont admis au cours de la séance.

Parmi les sociétaires décédés au cours de 1920 il faut citer : MM. Fl. Piguet, Henri Chambovey, Magnin, Emile Randin, Constant Burdet et J. de Siebenthal.

Des *pépinières scolaires*, 18 ont fourni le rapport usuel. Leur surface est de 0,59 ha; elles ont livré 11.400 plants. Environ 300 écoliers

ont participé à leurs divers travaux. Les pépinières les plus méritantes ont été récompensées comme suit : Cossonnay, 2 volumes ; Villeneuve, Romairon-Vaugondry, Féchy, les Avants, Sassel, Chez-le-Maitre et Thierrens, chacune 1 volume du tome II des *Beaux arbres du canton de Vaud*. Ce volume est destiné à l'élève qui s'est le plus intéressé à la pépinière et qui, par son travail, a le mieux contribué à son bon entretien.

Les comptes se présentent mieux qu'en 1919, puisqu'ils bouclent par un boni de 322 fr. La fortune totale de la Société se montait, à la fin de 1920, à 6 925.89 fr ; son montant reste influencé par l'état très bas du cours de quelques titres. Le budget pour 1921 prévoit fr. 3100 aux recettes et 3175 aux dépenses. Aux recettes figure une somme de fr. 100 comme subside au Journal forestier suisse (fr. 50 en 1920). On sait combien, depuis un an, les frais de la publication du Journal forestier ont considérablement augmenté et combien sa situation financière est devenue difficile. Les membres de la Société forestière suisse ont courageusement voté les augmentations de cotisation (fr. 5 en 1917 ; fr. 10 en 1918, fr. 15 en 1921) nécessaires pour faire face à la situation nouvelle et pour pouvoir continuer, en particulier, la publication du *Journal forestier suisse* qui est devenue onéreuse. Il est heureux que la Société vaudoise des forestiers veuille bien, par un modeste subside, participer à la publication d'un journal dans lequel elle peut faire paraître une bonne partie de ses publications.

Le subside pour achat de livres par les gardes n'a pas été employé en 1920. Le Comité a jugé opportun de le conserver pour faciliter à ceux-ci l'acquisition du *Guide pratique de sylviculture* du D^r Fankhauser dont la traduction française devait paraître en 1921. Pour cette raison, le subside prévu de ce chef au budget pour 1921 s'élève à la belle somme de fr. 300. L'assemblée, sur la proposition du Comité, décide que tout sociétaire qui achètera ce livre touchera un subside de fr. 3. L'Etat de Vaud a décidé lui aussi d'encourager l'achat du *Guide pratique* par l'octroi d'un subside de fr. 3 aux agents forestiers et aux gardes de triage. Notons ici que pour 1920 l'Etat de Vaud a bien voulu maintenir à fr. 500 son subside à notre Société et reconnaissons qu'il lui témoigne beaucoup de bienveillance.

Procédant à l'élection d'un membre du Comité pour succéder au regretté H. Chambovey, décédé, l'assemblée désigne M. Ch. Regamey, garde forestier comptable à Lausanne. Le nouvel élu fonctionnera comme caissier.

Comme les années précédentes, le Comité avait fait installer, devant le local des délibérations, un bureau de vente des publications forestières les plus récentes. Il nous fit, cette année, la surprise d'une innovation : une loterie pour la liquidation des cartes postales illustrées éditées par la „Vaudoise“ et dont la vente laisse, paraît-il, à désirer. Les cinq heureux gagnants touchèrent chacun un livre.

Après l'adoption des comptes et du budget, il fut décidé que la course d'été aura lieu dans l'arrondissement IX (Grandson); le Comité en fixera la date.

Cette longue série d'affaires administratives liquidée, on passe aux communications individuelles.

M. H. de Mestral fait circuler quelques fort belles photographies, entr'autres des spécimens des plus gros *Sequoia gigantea* de la Sierra Nevada (Californie).

M. L. Grenier, inspecteur forestier, montre le sommet d'un épicéa portant des cônes de forme bizarre (*Picea excelsa* Link var. *acuminata monstr. recurvata*).

Ce cas intéressant d'une nouvelle variation de l'épicéa — essence plastique et sujette à de nombreuses mutations — a été découvert par le garde forestier Tonduz dans les forêts des Monts de Pully. Il vaudrait la peine d'en publier une description circonstanciée.

M. Badoux, professeur, donne quelques renseignements sur les dégâts causés en Argovie aux plants du sapin blanc par le campagnol roux (*Arvicola glareolus*). Ce rongeur qui grimpe bien est l'auteur de l'enlèvement du bourgeon terminal de la pousse principale et des pousses latérales que l'on constate si souvent dans nos sapinaies. On discute depuis longtemps au sujet de l'auteur de ces déprédations. On a incriminé successivement l'écureuil, le geai, le chevreuil, les becs-croisés, le muscardin (souris rouge) et le loir commun. D'observations qui ont été poursuivies longtemps en Argovie, il semblerait que ces dégâts sont imputables surtout au campagnol roux. M. Badoux fait circuler quelques spécimens de ces dégâts qui ont aimablement été mis à sa disposition par M. Bruggisser, inspecteur forestier à Zofingue. Nous aurons, au reste, à revenir sous peu sur cette question.

M. le D^r Aug. Barbey fait circuler la dernière pousse d'un douglas vert, provenant d'une forêt particulière des environs d'Yverdon et dont l'accroissement en hauteur peut vraiment être qualifié de remarquable: ce douglas, âgé de 10 ans, s'est allongé l'an dernier de 1,80 m! Voilà qui s'appelle croître à l'américaine.... On sait, il est vrai, que parmi nos feuillus quelques-uns sont capables de battre et de beaucoup ce record: nous avons mesuré, dans une pépinière de la Plaine du Rhône, une pousse annuelle en longueur de 2,70 m. sur le frêne et une de 3,15 m. sur le bouleau. (A suivre.)

CANTONS.

Fribourg. M. Emile Noyer, ci-devant adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, vient d'être promu inspecteur forestier et mis à la tête d'un des arrondissements récemment créés. Son domicile reste fixé à Fribourg. Son successeur comme adjoint est M. R. de Gottrau, qui vient de subir récemment les épreuves de l'examen d'Etat.